



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service Eau**

Affaire suivie par Valérie Michel  
LET221020  
Tél : 05 59 01 64 19  
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **1 - AOUT 2022**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté n° 64-2022-07-29-00002 du 29 juillet 2022 portant prescriptions spécifiques relatif aux aménagements « petite faune » de trois ouvrages hydrauliques de la RD 932 situés sur les communes de Bayonne et de Bassussarry.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée d'au moins six mois à compter de sa notification et publié au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
Le responsable de l'unité police de l'eau  
Pays-Basque

Arnaud Bidart

Conseil départemental - DGAPI – Direction Routes  
Et Infrastructures – Service études et programmation  
4 allée des Platanes  
64100 BAYONNE